



Newsletter ApiSion Mai 2021

Chers Collègues Apicultrices et Apiculteurs,

Le comité de la société d'Apiculture de Sion et environs est honoré de vous soumettre l'ApiSion News de ce mois.

N'hésitez pas à nous contacter, si vous avez des questions ou des remarques.

Bonne lecture et à bientôt ...

P.S. Si ce mail ne s'affiche pas correctement, vous pouvez lire la newsletter sur notre site : www.ApiSion.ch

Thèmes

1. Edito
2. Apiculture mois par mois
3. L'article du mois
4. Diverses informations
5. Dates à retenir
6. Bulletin climatologique & phénologique
7. La plante du mois
8. Quiz du mois

1. Edito



Les Nations Unies ont désigné le 20 mai « Journée mondiale des abeilles ». Les abeilles et tous les autres pollinisateurs vertébrés (colibris, chauves-souris...) ou invertébrés (insectes sociaux ou non...) sont de plus en plus menacés par les activités humaines. La pollinisation est un processus fondamental pour la survie des écosystèmes car de lui dépendent la reproduction de près de 90% des plantes sauvages à fleurs du monde, de 75% des cultures vivrières et de plus de 35% de l'agriculture industrielle à l'échelle de la planète. Non seulement les pollinisateurs contribuent directement à la sécurité alimentaire, mais ils constituent aussi des leviers essentiels pour la conservation de la biodiversité. Cette journée mondiale veut aussi encourager un renforcement des mesures de protection des abeilles et des autres pollinisateurs, qui peuvent contribuer de manière significative à la résolution des problèmes liés à l'approvisionnement alimentaire mondial, notamment dans les pays en voie de développement. Nous dépendons tous des pollinisateurs et il est donc crucial de surveiller leur déclin et de freiner la perte de la biodiversité et la dégradation des écosystèmes. Nous sommes appelés à nous prononcer sur ce sujet lors de la votation fédérale du 13 juin prochain (Claude Pfefferlé).

2. Apiculture mois par mois



Dicton du mois: "Mai fait ou défait"

En plaine, les floraisons des fruitiers sont achevées, le colza et le pissenlit également. On a maintenant une période creuse et les abeilles ont de la peine à stocker du miel dans les hausses. En effet, la récolte de printemps est condamnée au-dessous des 1000m. Au-dessus de cette altitude les hausses n'ont pas été posées, mais les colonies sont prêtes à les recevoir ces prochains jours. On espère maintenant de faire le plein pendant les mois d'été.

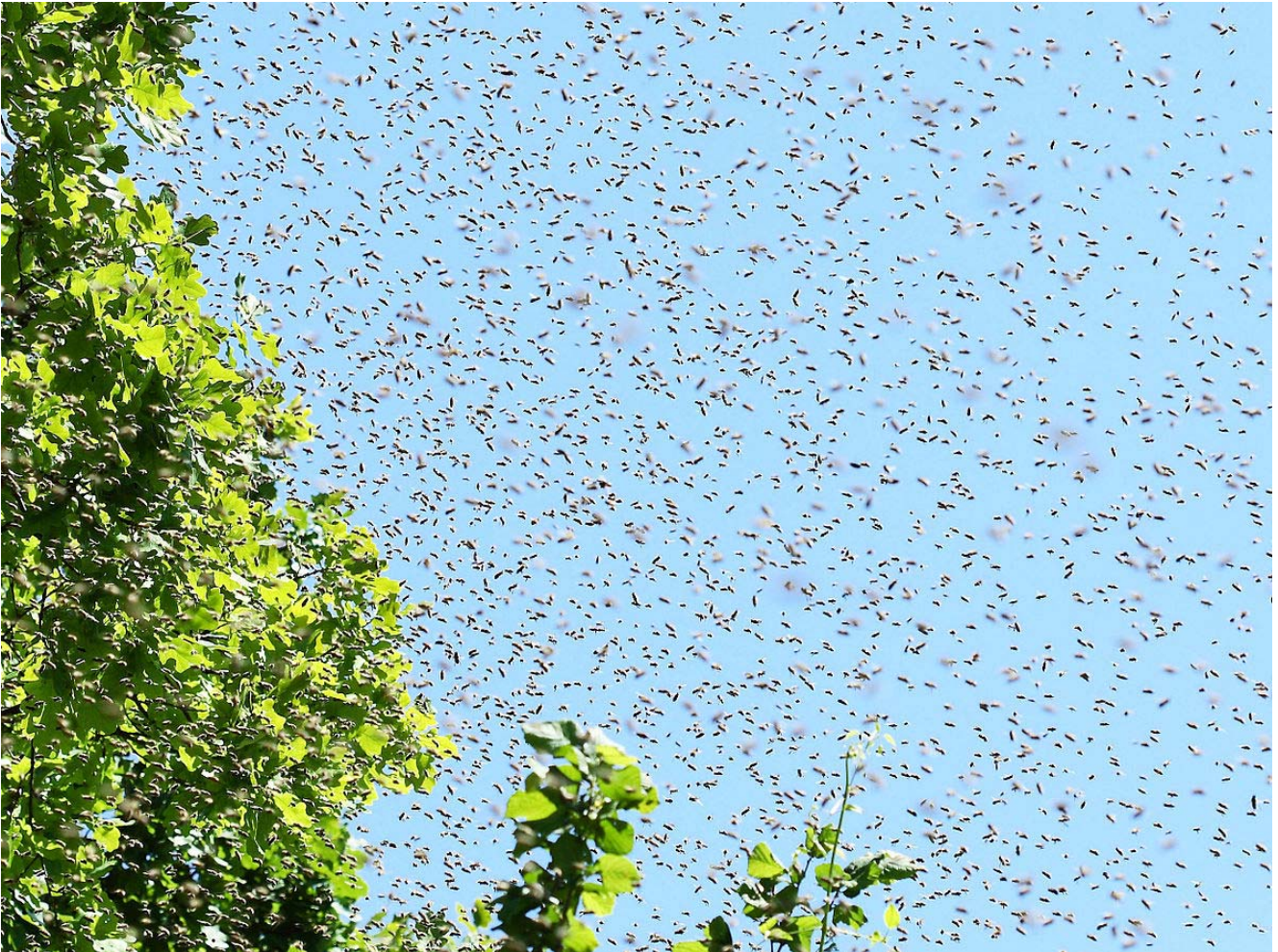
Pendant le mois de mai, l'apiculteur avisé surveille régulièrement ses colonies pour tenir sous contrôle l'essaimage. Quand la reine quitte la ruche pour essaimer avec environ la moitié de la colonie, elle laisse derrière elle des abeilles et des cellules royales qui donneront à la colonie une nouvelle reine. Dans ce cas, ni la colonie d'origine, ni l'essaim avec la vieille reine ne produiront un surplus de miel pour l'apiculteur (pas de récolte !). Des essaims ont déjà été repérés en plaine...

L'apiculteur avisé connaît bien les causes de l'essaimage, il prélève donc des abeilles et du couvain fermé pour créer des nuclei. Il existe cependant d'autres mesures que l'apiculteur peut et doit prendre pour limiter les risques d'essaimage, certaines assez simples, d'autres plus complexes. Par exemple on peut faire travailler les abeilles cireuses en leur donnant des cires à bâtir ; donner de l'espace aux abeilles en agrandissant le nid à couvain et en plaçant les hausses; favoriser l'aération en retirant le tiroir en dessous de la ruche; éliminer les cellules royales; prélever un essaim artificiel. Une technique plus élaborée existe : la méthode Virdis est un bon exercice pour les apiculteurs les plus audacieux (Cf. photos ci-dessus). Pour en savoir plus sur les méthode de prévention d'essaimage, visitez le site www.apisavoir.ch.

En période de miellée, les hausses se remplissent très vite, parfois en deux ou trois jours, soyez donc attentifs au remplissage de la première hausse, pour placer la seconde à temps. Il y a une question qui revient à chaque fois : placer la deuxième hausse au-dessous ou en dessous de la première ? L'idéal est de placer la nouvelle hausse en dessous au plus près du corps de ruche pour bien signifier à la colonie qu'il y a de la place. Par manque de temps ou simplement pour vous faciliter le travail, vous pouvez placer la seconde hausse au-dessus de la première. Les différences ne sont pas encore claires pour les chercheurs, faites vos essais et partagez vos expériences ! (*Elia Gabrieli*)

En savoir plus : www.ApiSavoir.ch

3. L'article du mois



Tout savoir sur l'essaimage

La nature assure la multiplication des colonies par l'essaimage, mais l'apiculteur souhaite des colonies qui se développent bien et deviennent fortes sans essaimer. Une colonie qui désire essaimer (fièvre d'essaimage) ne construit plus et récolte peu de nectar. Les essaims sont souvent perdus, surtout pour l'apiculteur éloigné de son rucher. De plus, une colonie souche qui a essaimé demande une attention et des soins spéciaux. Que peut faire l'apiculteur ?

- [Télécharger la présentation](#)

Lire l'article

4. Diverses informations



Commande groupée de sirop

Une commande groupée de sirop de nourrissage (73%) à un tarif défiant toute concurrence est sur pied au prix de CHF 1.18/kg par boîte de 20 kg, soit CHF 23.60 / boîte. On nourrit habituellement les colonies de suite après la récolte avec 1 boîte de 20 kg/ruche 12c.

Possibilité de commander des boîtes de 10 kg à CHF 14.80 / boîte. La commande est à emporter le jeudi 10.06.2021 entre 16h00 et 18h30 chez Berthod transport à Sion.

Si intérêt, commande par mail avec prénom, nom, tél portable et nombre de boîtes de 20 kg chez cn.pfefferle@bluewin.ch. Votre commande est entièrement modulable **jusqu'au mercredi 19.05.2020 à minuit**. Passé ce délai une commande groupée ne sera plus possible pour des questions de logistique.



Information de l'inspecteur

L'inspecteur nous demande d'annoncer les déplacements en pastorale à l'inspecteur de départ et d'arrivée et d'attendre leur feu vert avant tout déplacement. Attention aux restrictions de déplacement concernant le feu bactérien.

En général, les déplacements des ruches à l'extérieur d'un cercle doivent être annoncés à l'inspecteur de départ et d'arrivée et ne sont autorisés qu'après validation des inspecteurs.

Les déplacements à l'intérieur d'un cercle se font sans autorisation de l'inspecteur. Par contre, les ruches doivent être porteuses du no de rucher et des coordonnées de l'apiculteur.

Les déplacements de ruches à partir des zones sous séquestre du feu bactérien (communes de Conthey, Sion, St-Léonard, Lens, Grône et Sierre) sont interdits du 15 mars au 30 juin sauf si déplacement au-dessus de 1'200 m ou si les colonies sont enfermées pendant 48 heures .

L'importation d'abeilles étrangères en Suisse est interdite. L'exportation des abeilles vers l'étranger est strictement règlementée. Se renseigner auprès des autorités compétentes du pays de destination.



ApiService

Les manifestations en ligne et en direct sont toutes enregistrées. Vous pouvez les regarder encore pendant **environ 1 mois après la conférence.**

Vous trouvez le planing des visioconférences en cliquant sur le lien suivant:

www.abeilles.ch

5. Dates à retenir



Mercredi 26.05.2021 rencontre mensuelle à 19h00 par visioconférence

- Les travaux au rucher : Transhumance, élevage des nuclei
- L'exposé du soir : **Les loques par Robert Lerch**, Service sanitaire apicole

N'oubliez pas de **réserver chaque dernier mercredi du mois** pour notre rencontre mensuelle (voir lien ci-dessous) !

- [Lien pour la visioconférence](#)

	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1							1	2	3	
2		4	5	6	7	8	9	10		
3		11	12	13	14	15	16	17		
4		18	19	20	21	22	23	24		
5		25	26	27	28	29	30	31		

Agenda & Activités

6. Bulletin climatologique & phénologique



En moyenne nationale, **le mois d'avril 2021** s'est montré un des plus froids par rapport à la norme 1981-2010. Des records de températures glaciales ont même été enregistrés par endroit. L'air polaire et les situations persistantes de bise ont engendré de nombreuses nuits de gel des deux côtés des Alpes et les abricotiers de la plaine du Rhône ont gravement souffert. Par ailleurs, après un mois de mars déjà très sec, il y a eu peu de précipitations jusqu'aux derniers jours du mois d'avril. En contrepartie du manque de précipitations, ce mois d'avril a été **plus ensoleillé que la moyenne**.

6.1 Phénologie

Les premiers cerisiers ont fleuri entre fin mars et début avril, juste avant la vague de froid, avec une

avance d'environ 2 semaines sur la période de comparaison 1981-2010. La floraison des dents-de-lion a été observée au Tessin à la mi-mars et au Nord des Alpes à partir de la fin mars, avec 12 jours d'avance sur la moyenne. Le déploiement des feuilles et le verdissement des forêts ont été plus lents cette année qu'en 2020.

Ces observations ont permis de classer le **printemps 2021 comme très précoce**. L'arrivée du froid a nettement ralenti cette avance phénologique et le gel a causé beaucoup de dégâts sur les floraisons des différents arbres fruitiers et tout particulièrement sur les variétés précoces.

En savoir plus : www.ApiSion.ch

7. La plante du mois



L'Érable champêtre (*Acer campestre*) est un arbre du genre *Acer* qui comprend plus de 150 espèces différentes. On l'appelle parfois érable des campagnes, petit érable, acéraille, azeraille, auzerole, isérable, bois de poule et bois chaud... Pouvant atteindre 15 mètres de haut, son écorce est gris pâle et profondément fissurée. Sa floraison s'étend entre avril et mai et se fait en même temps que le débourrement du feuillage. Ses fleurs hermaphrodites ou corymbes, légèrement pendantes et regroupées par grappes, sont de couleur verdâtre. Ses feuilles vert foncé, simples, caduques et mesurant jusqu'à 10 cm sont composées de 3-5 lobes arrondis et virent au jaune orange en automne. Le fruit de l'érable est formé de deux akènes (fruits secs non déhiscent contenant une seule graine). Ces akènes présentent une expansion membranaire (aile) qui favorise leur dispersion. Les deux akènes se séparent à maturité. L'érable peut vivre jusqu'à 150 ans.

L'écorce de l'érable aurait des vertus médicinales par ses propriétés

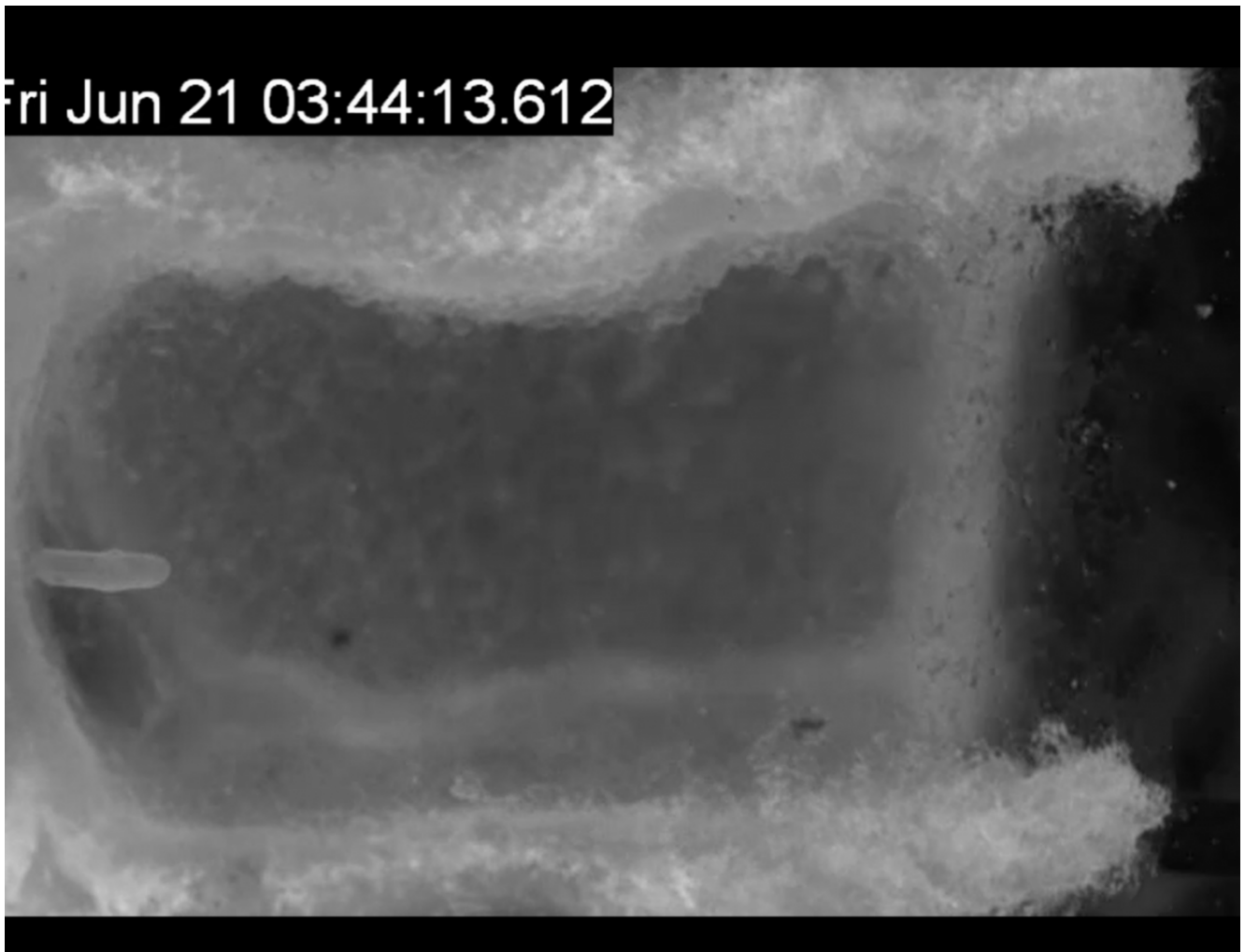
astringentes et anti-cholestérol.

Les feuilles sont comestibles : on les utilise dans les salades mêlées.

La sève, laiteuse, suinte des feuilles et sert à préparer le fameux sirop d'érable cher aux Canadiens.

Les fleurs sont très mellifères et attirent de très nombreux insectes butineurs. L'intérêt apicole est important car le potentiel nectarifère dépasse le 500 kg/ha ! *Claude Pfefferlé*)

8. Quiz du mois



Pourquoi l'œuf, qui se trouve en position « verticale », le 1er jour après la ponte, se couche-t-il progressivement en position « horizontale », au 3e jour, peu avant l'éclosion ?

Qu'en pensez-vous ?

Voir la réponse

www.ApiSion.ch

www.ApiSavoir.ch

Archives : www.ApiSion.ch/news

(c) [Société d'apiculture de Sion et environ](#)



[Newsletter abmelden](#) | [Meine Daten bearbeiten](#) | powered by [dodeley](#)